

Le 11/2 c'est la journée européenne du 112

43.000 transports urgents pour la Croix-Rouge de Belgique en 2019 !

2 départs supplémentaires en 2020

Le 11 février, c'est la Journée Européenne du 112.

Le numéro d'appel d'urgence, utilisé dans tous les pays de l'Union Européenne, est gratuit et joignable 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Toute personne en situation de détresse dans l'un des 28 Etats membres de l'Union européenne peut le composer pour obtenir une aide immédiate des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police.

La Croix-Rouge et le 112

En Belgique, tous les appels urgents passés au 112 sont dispatchés vers les services d'urgence agréés.

La Croix-Rouge, qui figure parmi ces organismes depuis 1978, assure **15 départs 112** à Bruxelles et en Wallonie. En 2019, cela représentait 35.365 transports en Wallonie et 8259 à Bruxelles.

Nouveauté cette année : la Croix-Rouge de Belgique ouvre deux départs 112 supplémentaires en Wallonie, en province de Luxembourg (Virton et Bouillon).

La Croix-Rouge a également organisé en 2019 des milliers de transports non urgents (appels passés au 105) en Wallonie et à Bruxelles (7000 transports à Bruxelles en 2019).

Enfin les secours de la Croix-Rouge viennent régulièrement en renfort des pompiers en cas de circonstance exceptionnelle, comme ce dernier week-end lors de la tempête Ciara durant laquelle nous avons mobilisé 16 ambulanciers volontaires pour renforcer les équipes d'aide médicale urgente et permettre aux pompiers d'assurer d'autres missions.

Vous êtes ambulancier ? La Croix-Rouge recrute !

Outre une ambiance de travail professionnelle et conviviale, le matériel fourni est qualitatif et renouvelé régulièrement. Les ambulances sont renouvelées tous les 7 ans et les horaires de travail sont respectés. Enfin, les ambulanciers bénéficient aussi de formations sur un simulateur de conduite unique en Belgique !